

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 32 (1944)

**Heft:** 672

**Artikel:** Vente au numéro...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265303>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

devenues des Offices municipaux. Il va de soi que les difficultés n'ont pas manqué, mais les pionnières ont persévétré vaillamment, partant de l'idée que, tant que les femmes n'ont pas droit à participer officiellement à la chose publique, il faut au moins qu'elles trouvent aide, protection et conseils auprès d'une Centrale féminine.

La « Journée cantonale », organisée par la Centrale zurichoise sous le titre *Nos enfants, notre école*, éveilla un très vif intérêt, car il est inconcevable que, dans une démocratie progressiste, sur une question aussi importante pour le développement de l'enfant que la nouvelle législation scolaire zurichoise, la femme et la mère n'aient pas un mot à dire. Une pétition signée par 43 organisations féminines, concernant la transformation de l'école supérieure, le choix et la formation du personnel enseignant, la séparation des filles et des garçons dans la dernière classe scolaire, les classes trop nombreuses, l'exclusion de la femme mariée de l'enseignement, et l'éligibilité de la femme dans les commissions scolaires de toutes les communes du canton, a été adressée au Département de l'instruction, mais est restée jusqu'à ce jour sans résultat positif.

Une foule de questions, urgentes pour la plupart, ont mis à contribution la Centrale de Bâle. Un crime atroce, commis au début de l'année 1943, incita les membres de la Centrale, soutenue par le Conseil de l'Eglise réformée, la Ligue des femmes abstinences et l'Union sociale des abstinences, à adresser au gouvernement une pétition demandant un contrôle plus serré des auberges de la ville, la fermeture des bars et dancing avant deux heures du matin, et la défense pour les jeunes d'assister à ces soirées. Malgré de très vives controverses de la part des milieux intéressés, il fut décidé de limiter aux seuls samedis et dimanches l'ouverture de ces locaux jusqu'à deux heures du matin. La requête de porter de 16 à 18 ans l'âge de fréquentation des cinémas pour les jeunes gens a été repoussée pour des raisons trop longues à énumérer ici; on s'est contenté d'exiger un contrôle plus sévère des visiteurs de la part de la direction et du personnel, et d'étendre aux parents du délinquant les punitions provenant de l'infraction à la loi. La demande de désigner une femme dans la Commission de la caisse publique de maladie a enfin obtenu du succès et c'est une représentante du parti socialiste qui y siégera dorénavant. La question de l'école obligatoire de perfectionnement pour l'économie domestique est en voie de réalisation. Des cours, organisés dans le cadre de « Armée et foyer », ont obtenu un très vif succès, de même qu'une action en faveur des réfugiés. Jusqu'à présent, les démarches entreprises en vue d'obtenir la reconnaissance officielle des jeunes citoyennes ayant atteint leur

majesté n'ont pas encore été couronnées de succès, et l'on paraît très sceptique quant à la réalisation prochaine de ce voeu! Des membres de la Centrale bâloise sont représentés dans plus de 16 Commissions, Comités et sociétés d'assistance, ce qui est la meilleure preuve de sa compétence et de son infatigable activité; ajoutons qu'une femme, inspectrice des maîtresses de travaux à l'agence, vient d'être nommée membre de la Commission de censure des cinémas.

La Fédération bernoise, elle aussi, a consacré de multiples efforts au bien général, à l'organisation d'œuvres sociales et philanthropiques, de cours et de conférences, d'expositions et de ventes. Le secrétariat a été mis à contribution durant toute l'année, et a liquidé de nombreuses affaires. Ses heures de consultation répondent à un réel besoin, car combien de femmes désirent trouver une oreille compatissante à leurs ennuis, leurs misères, leur situation plus ou moins digne d'intérêt! Elles cherchent surtout à se confier à une personne en dehors de leur famille, trop souvent juge et partie, et qui se prononce en toute objectivité sur leur cas. Voici, par exemple, la femme d'un buveur invétéré, ou une jeune mère abandonnée, ou une autre encore à laquelle on a retiré ses enfants, des veillards dans la misère, des veuves et des orphelins ayant besoin d'un secours moral ou matériel, et toutes celles qui cherchent une solution à la question épique des domestiques! Au compte des secours accordés, nous relevons les postes les plus divers: contributions à des soins de maladie ou des séjours d'hôpitaux, achat d'articles orthopédiques, de lunettes, de médicaments, de vé-

tements, séjours de vacances, secours d'hiver, etc., etc. Mais c'est précisément là où intervient le plus heureusement la Centrale; elle cherche et trouve le remède désiré, compatit aux soucis d'ordre moral et financier, et avant tout, s'efforce de gagner la confiance de ceux qui s'adressent à elle et leur prête aide et réconfort. Partout, cette influence bienfaisante de la compréhension féminine se fait sentir; et l'on ne peut qu'admirer ces femmes vaillantes qui, sans se lasser jamais, prêtent bénévolement aide et assistance à leurs semblables, donnant le plus bel exemple d'entraide et de solidarité féminines.

M. Sf.

tions suffragistes, qu'elle a toujours soutenues avec une fermeté souriante et inattaquable. Jamais elle n'a caché son drapé et n'a jamais cessé de réclamer les droits politiques. Elle savait bien que ces droits, que les électeurs affectent de mépriser, sont le meilleur moyen de travailler mieux encore pour la communauté.

Car Mme Jayet s'occupa de toutes les œuvres de bienfaisance possibles, et surtout des œuvres de guerre, de la souritante, des réunions de mères qu'elle a présidées pendant de nombreuses années, et où on se rendait avec joie; parce qu'on savait l'y rencontrer, toujours gaie, toujours pleine d'entrain et d'idées, toujours prête à rendre service.

Sa mort, survenue le 22 octobre, n'est pas un deuil pour les féministes seulement; c'est un deuil pour toute la population morgienne.

S. B.

## IN MEMORIAM

Mme Jayet-Besson

Depuis plus de deux ans, elle avait dû renoncer à assister à nos assemblées du Suffrage féminin ou à la Fédération des Unions de femmes; la maladie, cruellement, la força de s'aliter et d'abandonner une partie de son activité débordante. Aucune œuvre morgienne qui n'ait bénéficié de l'intérêt de Mme Jayet, dont le cœur large et compréhensif se voulait à tout et à tous. Elle a été avec passion l'animatrice de l'Union des Femmes de Morges, pendant plus de trente ans comme membre, depuis 1918 comme trésorière, puis comme présidente, charge qu'elle garda jusqu'à ses derniers jours, s'occupant de tout de sa chambre et gardant l'intérêt le plus éveillé et le plus attentif pour son Union comme pour les revendica-

## Vente au numéro...

*Une de nos fidèles abonnées, qui est en même temps une de nos collaboratrices, nous fait part de sa déconvenue : désirant un numéro supplémentaire du Mouvement — pour préciser, c'était celui qui rendait compte des journées de l'Alliance à Zurich — elle la demanda au kiosque à journaux le plus proche. Ce à quoi la vendesse — il est vrai que c'était une remplaçante — répondit qu'elle n'avait pas ce journal, ne le connaît pas et n'en avait jamais entendu parler. Et l'acheteuse au numéro dut s'en retourner démunie et déconfite.*

Faut-il dire ici que sa mésaventure ne nous étonne en aucune façon? Car, bien que notre journal soit régulièrement remis à ses gérantes de kiosques par l'Agence Naville — de la complaisance de laquelle nous ne pouvons que nous louer — un coup d'œil jeté à l'inventaire des nombreux kiosques à journaux de la ville de Genève nous a que trop fréquemment prouvé que rares, bien rares, sont les marchandes qui le mettent en devanture. Une toutefois, que nous connaissons bien, l'affiche régulièrement, qu'il pluie, vente, neige ou que le soleil brille. Mais pour les autres, ce papier surnuméraire que personne ne leur demande jamais n'est qu'un inutile et encombrant chiffon...

Pas de solidarité féminine! direz-vous. Certes, si toutes les vendees de tous les kiosques avaient le temps de jeter un coup d'œil sur notre journal, elles se rendraient compte comment il défend les intérêts des femmes, de toutes les femmes, les leurs qui sont aussi les nôtres, et comment il travaille à préparer pour toutes un meilleur avenir. Mais puisque aucune acheteuse ne le

leur demande; sauf cas rares comme l'autre jour, elles pensent que telle revue de mode ou de frivolité, tel « conseiller des grâces », réclamé par la foule des petites dames aux jambes nues juichées sur des semelles de liège, est bien davantage intéressant, et mérite bien davantage les honneurs de l'étagage. Si nous nous posons franchement la question, agirions-nous autrement à leur place?...

Alors? devons-nous tourner toujours dans le même cercle vicieux: le Mouvement ne se vend pas dans les kiosques parce que personne ne le demande, et personne ne le demande parce qu'en le n'y trouve pas?... Certes, la très grosse majorité des ses lecteurs est constituée par ses abonnées — et abonnées aussi! qui lui font une grande honneur fidèle sur laquelle il lui est précieux de pouvoir compter. Mais — et ceci pour répondre à la critique souvent formulée: il est trop uniquement le journal d'un cercle restreint, il n'attirent pas suffisamment la femme moyenne, the woman in the street — il serait utile pourtant que cette femme-là aussi puisse le trouver dans un kiosque, et son attention attirée sur lui, sur une de ses illustrations, sur un titre d'article... Et pour cela, nous ne voyons qu'un moyen (nous avons dû renoncer aux banderoles affichées dans ces mêmes kiosques: Lire dans Le Mouvement féminin..., parce qu'elles aussi restaient cachées, inutiles derrière quelque pile de plus importants confrères!), et ce moyen est celui-ci: vendre bien, lectrice, renouveler, même sans but précis, le geste que nous avons relaté plus haut. Au bout de dix, vingt, cinquante demandes du même ordre, je vous garantis que la vendesse ne vous répondra plus que « c'est un journal dont elle n'a jamais entendu parler ».

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

## ,Ce que le droit de vote nous a permis...

N.D.L.R. — Nous empruntons à notre confrère anglais, La Citoyenne catholique, l'article suivant, écrit lors de la célébration des « Noces d'argent » des femmes anglaises avec le suffrage féminin. En cette période, où nous entendons fréquemment cette question : « Mais, enfin, à quoi cela nous servirait-il de voter?... nous pensons qu'il n'est pas inutile de lire ce qui suit.

...On compte qu'au cours des dix-huit premières années du vingtième siècle, cinq lois seulement concernant des réformes dans la situation sociale, politique et civile de la femme anglaise furent adoptées, et toutes du fait d'une activité à longue échéance et d'un effort continu d'organisations féminines et de personnalités individuelles. Tandis que, depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin, c'est toute une panoplie de dispositions légales en faveur des femmes qui ont été ajoutées à la collection de nos lois, tous ceux qui travaillent pour notre cause ayant pu constater combien, dès 1918, une atmosphère totalement neuve a été rencontrée dans les Commissions parlementaires de la Chambre des Communes.

La première loi adoptée, sitôt après que le droit de vote fut reconnu aux femmes anglaises, est la loi dite de « qualification des femmes » (1918), qui permettait à des femmes de siéger au Parlement. Si le total de ces dernières n'a jamais dépassé la quinzaine, leur influence a été bien plus considérable que leur nombre: relevons notamment que Miss Margaret Bondfield fut Ministre du Travail dans le Cabinet travailliste de 1929-1931, et que quatre femmes ont fonctionné comme Secrétaires d'Etat, dont deux sont en charge actuellement. Au dehors de la Chambre, des femmes appartenant, soit au parti conservateur, soit au parti travailliste, ont présidé leurs partis respectifs et les Congrès

**LA RÉSIDENCE  
Florissant 11 GENÈVE**  
Tél. 41388 (8 lignes)  
**Hôtel-Restaurant Bar**  
Grands et petits salons pour réceptions  
**160 lits** 50 salles de bains  
Téléphone dans toutes les chambres  
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles  
G. E. LUSSY, Dir.

cicatrice. Les biographies neuchâtelois de Mme de Charrière, Charles Berthoud et Philippe Godet peint par Gustave Jeanneret, flanquent le fameux pasteur Chaillet, grand ami de la dame de Colombier, directeur du *Journal helvétique*, dont les joues rubiconde surmontent un rabat douteux.

Sur la soie vieux rose dont les parois de la salle sont revêtues, Mme de Charrière figure plusieurs fois. D'abord, au fond d'une niche, faite en buste, par Houdon. Puis au fusain, par Quentin-La-Tour. C'est peut-être une étude pour le fameux pastel que le maître fit d'elle, à Zuylen, lorsqu'elle avait 22 ans. Un peintre anonyme l'a représentée à l'huile, lorsqu'elle en avait 45 environ et drapait sur son corsage un fichu de mousseline. C'est bien toujours le même visage ardent et spirituel, à la chevelure hardiment rejettée découvrant le front élevé, aux yeux très bleus, un peu saillants, à la bouche grande et sensuelle, mais d'un ferme dessin. Et c'est bien ce visage encore que l'on reconnaît sur la miniature d'Arlaud. Une bonne femme en haut bonnet neuchâtelois, orné d'un double bouton tuyaute qui cache sans doute des boucles grisonnantes et des joues quelque peu défraîchies.

A ses côtés, voici ses amis Du Peyrou, Monsieur par ci, Madame par là, coiffée d'un « bibi » si ridicule qu'il pourrait passer pour un modèle 1944. En face, c'est Constant d'Hermonches encore, en grand appareil de guerre, la cuirasse étincelante, les cheveux poudrés autour d'un visage donjuanesque. Et c'est Chambrion d'Oleyres, engoncé dans un col Directoire, tenant roulé quelque document diplomatique. Et Alphonse de

Sandoz-Rollin, le grave secrétaire d'Etat, et Henriette L'Hardy, sous sa large bergère, et le grand Chaillet, le naturaliste, son chien couché à ses pieds, et Georges de Montmollin qui fut l'une des victimes du 10 août. En miniature ou en silhouettes découpées par Marianne Moula, voici César d'Iverbois, le « petit maire » de Colombier, ce poète narquois qui échangeait avec la dame du Pontet des quatrain et des épigrammes, sa femme, dite « Mademoiselle Raison », si jolie avec sa haute coiffure et son sautoir de fourrure, Henri de Meuron, le savant petit bossu. Mme de Pourtales-de Luze qui dansait si bien et qui mourut si jeune... Enfin, dans un cadre, un tas de messieurs confondus en courbettes devant des belles dames empanachées : le tout Neuchâtel d'alors! Les voici donc réunis, ceux qui, durant plus de trente ans, de 1770 à 1805, se groupèrent autour de leur spirituelle amie, dans le grand salon voûté et peint à fresque du Pontet, le manoir de Colombier.

Mais, dira-t-on, pourquoi cette manifestation? Quel anniversaire célèbre-ton? Aucun. Simplement l'acquisition par la Bibliothèque de notre ville d'une alerte et divertissante correspondance entre Mme de Charrière et sa jeune amie, Henriette L'Hardy, qu'elle avait placée, en qualité de dame d'honneur, auprès de la demi-reine, la comtesse de Doenhof. C'était la quatrième épouse — morganatique celle-là — du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, souverain de la Principauté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mauvais exemple tombait de haut. Nos modernes censeurs, si sévères parfois, feraient bien de s'en souvenir. La Bibliothèque de Neuchâtel possède plusieurs autres correspondances précieuses de Mme

de Charrière ou de ses amis. Ainsi un lot de lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermonches et une trentaine de Constant d'Hermonches à Belle de Zuylen. Celles de Benjamin Constant à Mme de Charrière, celles de Du Peyrou, de Chambrion d'Oleyres, de combien d'autres. Dans les vitrines, l'on voit des exemplaires soigneusement choisis, munis de leurs cachets et de leurs signatures, voisinant avec les manuscrits et les plus anciennes éditions des romans, comédies, ouvrages politiques et compositions musicales de la dame de Colombier. Car enfin, si elle fut une épistolière du premier rang, une romancière du second, elle se découvrit, sur le tard, un goût très vif pour la musique. Sous la direction du maestro Zingarelli, installé à ses gages au Pontet, elle composa même un opéra: *Zadig*, qui faillit être joué à Paris. Aussi cette mauvaise langue de Samuel de Chambrion ne l'appela-t-il plus que « la dame aux petits contes, aux petites pamphlets, aux petites musiques et aux grrrrands opéras ».

Jeune fille, Belle de Tuyll, dite aussi Belle de Zuylen, parce qu'elle habitait le château de Zuylen, près d'Utrecht, s'était fait déjâ par sa plume une réputation étendue de femme d'esprit et de femmes de lettres. Entre autres choses, elle avait publié un petit conte fort subversif: *Le Noble*. Cette particularité décourageait ses prétendants, d'ailleurs nombreux. Mariée enfin à Charles-Emmanuel de Charrière, gentilhomme vaudois fixé à Colombier, près Neuchâtel, elle goûta d'abord auprès de lui un calme bonheur qui endormit son talent. Il fallut un mystérieux et tardif amour qui la fit cruellement souffrir pour réveiller ses dons créateurs. C'est au sortir



## Les Expositions

### Mme de Charrière et ses amis

En présence du ministre des Pays-Bas et des autorités communales, une charmante exposition s'est ouverte, le 14 octobre dernier, à la Bibliothèque de Neuchâtel. C'est un ensemble de portraits, d'objets divers, de documents imprimés ou manuscrits concernant Mme de Charrière et ses amis. Les uns sont arrivés de Genève, de Lausanne ou de Berne, les autres ont été obligeamment prêtés par les propriétaires neuchâtelois. L'illustration du grand ouvrage de Philippe Godet a servi de base au travail des organisateurs. Mais des pièces moins connues s'y sont ajoutées, ainsi une gracieuse effigie au pastel de Julie de Bondel, la femme de lettres bernoise, un portrait de Benjamin Constant, enfant, prêté par le musée des Beaux-Arts de Lausanne, un groupe de trois officiers « au service d'Angleterre », comme on disait alors. L'un d'eux, Constant d'Hermonches, porte sur le front un bandeau noir destiné à cacher une glorieuse